

Enquête vignoble gersois suite aux excès d'eau du printemps été 2023

Le vignoble a connu sur ce printemps et ce début d'été des conditions climatiques exceptionnelles qui ont engendré une pression inédite des maladies cryptogamiques, mildiou essentiellement, et des dégâts importants qui vont se traduire par des pertes de récoltes conséquentes.

La Chambre d'agriculture du Gers et la COVAG

(Confédération du Vignoble Armagnac Gascogne) vous invitent à répondre à une enquête en ligne (A retrouver sur notre site internet : <https://gers.chambre-agriculture.fr/>) afin de nous permettre de réaliser un inventaire des pertes.

Renseignements : Pôle Innovation et Systèmes de Production au 05 62 61 77 54.